

**Département de
la Haute-Savoie**

**Mairie
de
B O G E V E
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08
Télécopie : 04 50 36 66 50
Adresse Internet :
mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

17 décembre
2014

à 20h30

Mairie

Présents	BABE Alice – BOUVAREL Magali – DUBOIS Anne-Gaëlle – GAL Catherine - JULLIARD Laurence – ROCH Jacqueline. BAUER Frédéric – BRON Pierre – CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre - FOREL Jules – GRILLET Luc – GAVARD Patrick –.
Excusés	BOVET Aurélie – CHARDON Didier
Secrétaire de séance	Julliard Laurence

Ordre du Jour

- Approbation compte-rendu conseil du 20 Novembre 2014
- Décision Modificative n 1 Budget Lotissements
- Bail appartement n3 gîte communal
- Choix Programmiste projet groupe scolaire
- Subventions associations - Ecoles
- Règlement Salle des Fêtes + tarifs
- Activités Intercommunales
- Question diverses :
Bulletin municipal

Approbation compte-rendu 20 novembre 2014

Compte- rendu approuvé à l'unanimité.

Le compte- rendu est approuvé à l'unanimité.

Divers

Décision Modificative n1 Budget Lotissement

Décision Modificative est approuvée et sur la demande du percepteur. En effet les ventes de terrains prévues lors de l'établissement du budget primitif n'ont pas toutes été finalisées. Il est donc nécessaire de voter des modifications budgétaires comme indiquées ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
042 Opér.d'ordre entre section		320 342.88		22 184.12
71355-Var. stocks		320 342.88		22184.12
70-Produits de service				298 158.76
7015-Vente terrains aménagés				298 158.75
TOTAL		320 342.88		320 342.88
INVESTISSEMENT				
040-Opération d'ordre entre section		22 184.12		320 342.88
3555-Terrains aménagés		22 184.12		320 342.88
16-Emprunts et dettes assimilés				-298158.76
16878-Autres dettes				-298158.76
TOTAL		22 184.12		22 184.12

Bail appartement N°3 gîte communal

Un preneur est intéressé par l'appartement pour le 1^{er} Janvier 2015. Montant du loyer 440 € + 70 € charges.
Bail de 3 mois renouvelable car l'appartement est à vendre.
Mr Hazard est potentiellement intéressé pour acheter cet appartement au prix fixé par la commune soit 80 000 €. Dans ce cas les 3 premiers loyers seront déduits du prix de vente.

Choix Programmiste projet Groupe scolaire

Problème de la compétence maternelle en cas de rassemblement Réunion avec le programmiste Le choix sera fait après la réunion

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut avancer sur ce dossier car la compétence « Ecole Maternelle » étant gérée actuellement par la Communauté de Communes, il est nécessaire de créer un comité de pilotage au sein de la commune et de la communauté de communes comprenant 6 représentants (3 désignés par la Commune et 3 désignés par la Communauté de Communes).

Suite à la réunion début décembre de la Communauté de Communes en présence de M. le Sous-Préfet, celui-ci a annoncé qu'au 15 février 2015 la communauté de Communes devra donner son choix quant à son regroupement. En 2017, les regroupements de communautés de communes seront arrêtés par le Préfet.

M. le Maire annonce une réunion vendredi 19 décembre de présentation du rôle d'un programmiste, sa mission et le coût.

Le Président et les délégués de la Communauté de Communes sont invités à cette réunion de présentation. Le choix du programmiste est repoussé à la prochaine séance.

Subventions associations-écoles

Points sur les subventions écoles Demandes de Subvention

Coopératives des Ecoles :

Proposition de compléter chaque coopérative pour avoir une somme de 2600 euros par classe. Après examen des comptes avec la directrice, une subvention totale de 2088 euros sera donnée pour 2014.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Aide de l'APE, la Ruche, et réseau rural

Pour l'année prochaine nous voterons une nouvelle règle en fonction du plafond maximum de 100 euros et des besoins.

Association « Lire et faire lire » : 200 euros pour acheter des livres qu'ils utiliseront pour leur intervention lors des TAP.

Approuvée à l'unanimité.

Association « Bogeve Animation » demande 700 euros.

Approuvée à l'unanimité.

Règlement Salle des Fêtes + Tarifs

Règlement

Le règlement est disponible sur le site de la commune. Suite à la visite de la commission sécurité, M. Jean-Pierre DELAVOET propose un projet de règlement modifié.

Ce projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les tarifs :

LOCAL	UTILISATEUR	TARIFS
GRANDE SALLE N°1	ASSOCIATIONS	GRATUIT
	PARTICULIERS BOGEVE	130
	EXTERIEURS BOGEVE	400
	REUNION	120
GRANDE SALLE N°3	ASSOCIATIONS	GRATUIT
	PARTICULIERS BOGEVE	100
	EXTERIEURS BOGEVE	250
	REUNION	100
CUISINE (vaisselle comprise)	ASSOCIATIONS	GRATUIT
	PARTICULIERS BOGEVE	100
	EXTERIEURS BOGEVE	170
CAUTION		500
EQUIPEMENTS OPTIONNELS		
SONO	ASSOCIATIONS	GRATUIT
	PARTICULIERS	120

Proposition de légère augmentation approuvée à l'unanimité.

Association de Bogeve Gratuit

Activités Intercommunales

BADABOUM

Suite à la réception d'un courrier des parents des enfants de Bogève utilisateurs de la crèche Badaboum », Monsieur le Maire a reçu plusieurs parents le 13 décembre. Ceux-ci sollicitent un geste de la commune afin d'augmenter la participation de la commune car 1500 € ne suffiront pas pour le fonctionnement de la crèche. Ils demandent 1500 € de plus.

Action prise par la crèche pour réduire les couts :

- 1 employé licencié

Madame Jacqueline ROCH indique que la commune s'engage pour une durée de 4 ans.

Une réunion est prévue le 18 décembre avec le conseil d'administration de l'association «Badaboum».

Le Conseil Municipal est prêt à aider la crèche à hauteur de 3000 euros maximum dans les conditions suivantes :

- changement de conventionnement
- révision des modalités de fonctionnement et de reversement

Dans le cas contraire nous restons sur notre apport de 1500 euros

Proposition acceptée à 11 voix pour et 02 contre (MM. BAUER-GAVARD).

Commission Communication Communauté de Communes :

Présidente. Fabienne Scherrer

Commission : Marc Bron, Valerian Maltuzzi, Laurence Julliard.

Proposition de faire un bulletin «Mag» une fois par an pour communiquer sur les activités de la Communauté de Communes.

Les Brasses :

Les « préventes » sont supérieures à 400 000 €

Point sur les travaux en cours :

Travaux d'investissement 2014 : 1,123,000 €

Point sur les gérances : le mimicumbrasses a réouvert, salle hors sac de Plaine-Joux, panoramique pour la saison

Les scolaires rapportent 44 000 € sur 140 000 €.

Le nouveau directeur Yannick Jorat était présent à la dernière réunion des Brasses.

Cinéma de Villard :

Devrait ouvrir en Avril 2015

Ecole Habère Poche

Déménagement le 20 décembre.

QUESTIONS DIVERSES

Logo de la Commune : Un devis va être demandé à FOREL Image Communication.

Vœux :

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 10 janvier 2015 à 18h00.

Fin de la séance à 00h15.